



ONG à statut consultatif spécial du Conseil économique et social des Nations Unies depuis 2009
OING à statut participatif auprès du Conseil de l'Europe depuis 2005

**OSCE SEANCE DE MISE EN ŒUVRE DE LA DIMENSION HUMAINE,
Varsovie, 28 septembre au 9 octobre 2009**

« Agenda - Vendredi, 2 octobre 2009

Matière spécifiquement choisie : Éducation aux Droits de l'homme

L'éducation aux droits de l'homme (HRE) comprend éducation, formation et information afin d'établir une culture universelle des droits de l'homme. Une éducation complète dans les droits de l'homme fournit non seulement la connaissance des sujets afférant à ces droits et aux mécanismes qui les protègent, mais donnent également les qualifications requises pour les promouvoir, les défendre et les appliquer dans la vie quotidienne. »

La FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme, une ONG à statut participatif au Conseil de l'Europe, vient de se voir attribuer le statut consultatif spécial à l'ECOSOC, ce qui, plus que jamais, lui donne légitimité pour participer à la session 2009 de l'OSCE « Human dimension implementation meeting ».

La journée du 2 octobre 2009 est particulièrement destinée à l'éducation aux Droits de l'Homme, valeurs qui sont chères à la FECRIS, et qu'elle défend, comme elle défend les victimes de ceux qui les violent.

C'est bien la violation des Droits de l'Homme que la FECRIS vient dénoncer par cette communication, comme elle vient dire à votre respectable tribune que ces mêmes abuseurs viennent dans votre enceinte pour vous abuser à votre tour.

Dans son rapport 2008 la Miviludes, Mission Interministérielle de Vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, institution française sous l'autorité du Premier Ministre, dénonçait « les stratégies d'influence des mouvements sectaires... qui instrumentalisent tout espace ou événement sujet à visibilité et communication ». L'OSCE est un lieu de choix. Quelques lobbyistes bien choisis s'y présentent comme les champions des Droits de l'Homme, les éducateurs aux Droits de l'Homme, et bien entendu les victimes de nos organisations.

Un article du 28 août du journal suisse romand la Tribune de Genève titrait « l'ONU a mis en échec la tentative d'infiltration de la Scientologie...une ONG accréditée devait servir de cheval de Troie ». Ce fait n'est pas isolé. Ces ONG nationales ou internationales

endossent le vêtement de la liberté et de la vérité alors qu'elles avancent masquées. Un objectif est clairement visé : en associant leur nom à celui d'organisations respectables gagner en respectabilité ainsi qu'en légitimité.

Que penser de la déclaration suivante en regard des Droits de l'Homme

"S'il se présente une menace à long terme, vous devez immédiatement l'évaluer et provoquer une campagne de Propagande noire afin de détruire la réputation de la personne responsable et de la discréditer de telle manière qu'elle soit mise au ban de la société."

Lettre de règlement, HCOB du 30 mai 1974

Elle émane du fondateur d'une multinationale nord-américaine récente organisatrice d'un Sommet international des Droits de l'Homme à Genève.

Ne vous laissez pas abuser.